



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9457^e séance

Vendredi 27 octobre 2023, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Moretti	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Almahmoud
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Kelley
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
	Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
	Japon	M. Hamamoto
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Fernandes
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement ; et M. Randy Credico.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ebo.

M. Ebo (*parle en anglais*) : Je présente cet exposé au nom de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité sur cette question, il y a deux semaines à peine (voir S/PV.9436), la fourniture d'une aide militaire aux forces armées ukrainiennes s'est poursuivie dans le contexte de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine lancée par la Fédération de Russie le 24 février 2022, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Les transferts d'armes et de munitions aux forces ukrainiennes se seraient intensifiés au cours des derniers mois. Une grande partie des informations fournies par les gouvernements au sujet des transferts de systèmes d'armes et de munitions sont accessibles auprès de sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des véhicules de combat aériens non pilotés, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. Nous prenons également note des informations relatives au transfert aux forces ukrainiennes de munitions antichars contenant de l'uranium appauvri. En outre, nous avons connaissance d'informations selon lesquelles des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des drones aériens et des munitions, aux forces armées russes, notamment pour une utilisation potentielle en Ukraine.

Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer avec force que tout transfert d'armes doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état de l'utilisation de mines antipersonnel et de l'emploi et du transfert d'armes à sous-munitions en Ukraine sont préoccupantes. Des rapports attestent déjà d'une pollution importante des terres par des restes explosifs de guerre de différents types. Le processus de cartographie de cette pollution et de dépollution des terres en toute sécurité prendra du temps et nécessitera des ressources et l'appui de la communauté internationale. Je demande une cessation immédiate de l'emploi de ces armes ignobles et de nature à frapper sans discrimination, qui ont des répercussions durables et désastreuses sur les civils innocents longtemps après la fin des conflits.

J'invite tous les États qui ne l'ont pas encore fait à envisager d'urgence d'adhérer à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ainsi qu'à la Convention sur les armes à sous-munitions. Par ailleurs, j'appelle une nouvelle fois toutes les parties concernées à respecter les obligations que leur impose la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et à s'abstenir de transférer ou d'utiliser des mines interdites au titre du Protocole II modifié s'y rapportant.

La fourniture d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé suscite de vives inquiétudes quant à l'escalade potentielle de la violence et aux risques de détournement. Les mesures prises pour lutter contre le possible détournement d'armes et de munitions s'avèreront déterminantes pour le relèvement post-conflit et la sécurité et la stabilité régionales, ainsi que pour la prévention des conflits dans d'autres régions.

Dans le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général appelle une nouvelle fois les États Membres à prendre des mesures concrètes pour relever les défis liés au détournement, aux niveaux régional, sous-régional et national. La prévention des flux illicites d'armes et de leur détournement, comme le prévoit la cible 16.4 des objectifs de développement durable, ne peut être couronnée de succès que grâce à une coopération et à une coordination solides au sein de la communauté internationale.

Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, la transparence dans le domaine des armements est une mesure de confiance essentielle qui peut contribuer à réduire

les tensions et les malentendus entre les États Membres. J'invite instamment les États Membres à utiliser divers instruments des Nations Unies pour accroître la transparence, tels que le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, et à prévenir les détournements au moyen d'instruments tels que le Traité sur le commerce des armes, le Protocole relatif aux armes à feu ainsi que le Programme d'action sur les armes légères et l'Instrument international de traçage. En outre, j'attends avec intérêt que l'Assemblée générale approuve le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie et le rende opérationnel en vue de lutter contre le détournement des munitions classiques de tous types, du plus petit au plus gros calibre.

Toutes les parties à un conflit armé ont le devoir de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris le droit international humanitaire. Entre le 24 février 2022 et le 8 octobre dernier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 27 768 victimes civiles en Ukraine, dont 9 806 morts et 17 962 blessés. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. La grande majorité des victimes civiles sont dues à l'emploi d'engins explosifs à large rayon d'impact, notamment les pilonnages impliquant de l'artillerie, des chars, des lance-roquettes multiples et des missiles de croisière et balistiques, ainsi qu'à des frappes aériennes.

Malheureusement, l'utilisation de drones aériens armés contre des civils et des infrastructures civiles n'a pas cessé. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire. Le Secrétaire général a clairement exhorté tous les États à s'abstenir d'employer des armes explosives dans les zones peuplées, car leur emploi risque fort de causer des dommages aveugles aux civils, y compris en Ukraine. Les civils et les infrastructures civiles en Ukraine continuent de faire l'objet d'attaques incessantes et aveugles. Je le répète : les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international, en Ukraine comme dans toute autre situation de conflit. Toutes ces attaques doivent cesser immédiatement.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais rappeler que l'ONU est déterminée à appuyer tous les efforts sincères visant à instaurer une paix juste et durable en Ukraine, dans le respect de la Charte, du droit international et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Credico.

M. Credico (*parle en anglais*) : J'ai préparé un discours, mais j'ai quelques problèmes de vue qui m'empêchent de le lire. Je vais donc devoir faire ce que je fais depuis 50 ans en tant qu'orateur, à savoir improviser et faire court. Je sais parler avec le cœur, et je remercie tous les membres du Conseil de sécurité de m'avoir donné l'occasion de partager mes réflexions et mon expérience en ce qui concerne le conflit qui sévit en Ukraine, l'escalade et la possibilité que le Gouvernement des États-Unis envoie davantage d'armes en Ukraine, ce à quoi je m'oppose fermement.

Ce matin, j'ai vu beaucoup de femmes dans les rues de Kiev, des mères de conscrits ukrainiens qui réclament la démobilisation, chose que je n'avais jamais vue auparavant. Ce phénomène prend de l'ampleur en Ukraine, et je pense qu'il va se poursuivre. Avant de me présenter, je voudrais tout d'abord dire que je me sens en sécurité dans cette salle, dans ce bâtiment. Mais dès que j'aurai quitté ce bâtiment, je ne me sentirai plus autant en sécurité. Je serai pris de panique, comme je le suis depuis cinq mois, depuis que mon nom a été inscrit sur cette liste d'assassinats ukrainienne, la liste d'assassinats de Myrotvorets, sur laquelle mon nom a été ajouté en avril, après mon retour d'un déplacement dans le Donbass et à Moscou. Je ne suis pas le seul.

Je prends d'ailleurs cette liste très au sérieux. Selon un article paru cette semaine dans le *Washington Post*, 22 personnes figurant sur cette liste ont été liquidées. De nombreuses personnes figurent sur cette liste, comme Ray McGovern, qui a pris la parole ici (voir S/PV.9266), Roger Waters, qui s'est également exprimé ici (voir S/PV.9256) et Faina Savenkova, que les membres du Conseil ont peut-être vue dans une vidéo il y a quelques semaines. Cette dernière, âgée de 14 ans, vit à Lougansk. Cette pauvre jeune fille est venue ici et s'est opposée à l'escalade parce que certains de ses amis avaient été tués ou étaient portés disparus dans la région où elle vit. Elle écrit des contes de fées et a 14 ans. Elle n'est pas la seule. Des centaines de personnes, de son âge ou plus jeunes, figurent sur cette liste. Est-il possible de tomber plus bas ? J'espère que quelqu'un m'écoute depuis Washington et que cette personne a le pouvoir de mettre un terme à cette liste.

Je m'appelle Randy Credico, et les membres du Conseil se demandent probablement ce qui me donne le droit d'être ici. Quelles qualifications possède Randy Credico ? Eh bien, je vais dire à tout le monde qui je suis. Je suis Randy Credico. Pendant de nombreuses années, depuis l'âge de 19 ans, c'est-à-dire il y a 50 ans, j'ai été

satiriste politique, imitateur et comédien. Voilà ce que j'ai fait. J'ai participé à de nombreuses émissions de télévision. Je me suis même produit à la Smithsonian, dans de nombreuses boîtes de nuit à Las Vegas et dans bien d'autres endroits. Je milite aussi pour la défense des droits civils. Pendant 15 ans, j'ai dirigé le prestigieux William Moses Kunstler Fund for Racial Justice, période au cours de laquelle j'ai reçu quatre récompenses, dont deux décernées par la fondation argentine héroïque et sainte Madres de Plaza de Mayo Línea Fundadora. J'anime également l'émission « Live on the Fly » sur la radio WBAI et le Progressive Radio Network. La radio WBAI fait partie du réseau Pacifica et touche l'ensemble de la communauté des États de New York, du New Jersey et du Connecticut et la région allant jusqu'à Kingston, dans l'État de New York. C'est une station comme aucune autre. C'est une station de radio libre qui existe depuis 60 ans. Elle ne reçoit absolument pas d'argent de fonds spéculatifs, d'entreprises ni du Gouvernement. Elle est entièrement financée par les auditeurs, et c'est ce qui la rend unique en son genre. Cela nous donne beaucoup de liberté et de latitude pour dire la vérité.

Je suis censé y être tout de suite, car j'ai une émission qui commence à 15 heures et se termine à 17 heures sur WBAI. Mais je n'y suis pas, je suis ici. L'intégralité de la présente séance est toutefois retransmise sur les ondes, et ce aussi longtemps qu'il le faudra. Mon public n'entendra pas que moi, mais aussi l'Ambassadeur ukrainien et toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs et oratrices. Nous ne pratiquons pas la censure à WBAI, ce qui contraste fortement avec ce que les gens entendent ou voient dans les médias grand public.

Depuis le 24 février 2022, le public n'a rien vu d'autre que des informations erronées et déformées sur la Russie, de la russophobie et de la haine de masse antirusse à travers le prisme des médias traditionnels. L'hystérie est telle qu'une représentation de la symphonie n° 7 de Chostakovitch, la symphonie de Leningrad, a récemment été annulée au Lincoln Center. Oui, à New York, cette représentation a été annulée.

Une année et demie s'est écoulée depuis le 24 février 2022. Après un an à voir la même chose – cette même russophobie diffusée à la télévision et les points de vue biaisés – c'était presque comme si les médias grand public servaient de caisse de résonance au discours distillé à Washington, par le Pentagone, la Central Intelligence Agency, la Maison Blanche et le Département d'État –, j'ai décidé d'aller voir par moi-même ce qu'il en était. J'ai demandé à Linda Perry, responsable de la station et directrice des programmes, si je pouvais me rendre là-bas et réaliser un reportage pour WBAI afin de me faire ma propre opinion. La raison en était qu'aucun journaliste

occidental n'était présent dans le Donbass. Je voulais m'y rendre pour savoir ce qui s'y passait. Il n'y avait personne. Tout le monde était à Kiev. Et elle m'a dit : « Oui, vas-y ». Je suis donc parti.

Sur le chemin de la Russie, j'ai passé deux jours à Doubaï, aux Émirats arabes unis. J'ai vécu une expérience formidable, avec des gens merveilleux, dans une ville magnifique et très accueillante, où j'ai découvert une cuisine excellente, dans un endroit appelé Gal. J'ai mangé dans cet endroit parce que je pensais que ce serait mon dernier repas. C'est vrai. Je me suis dit que ce serait mon dernier repas. Je pensais vraiment que j'allais mourir une fois là-bas. Je pensais que ce serait mon dernier bon repas. En effet, d'après tout ce que j'avais entendu dans les médias grand public, la situation était catastrophique en Russie, et l'économie russe était morte. Il y avait apparemment de longues files d'attente pour acheter du pain, des soupes populaires, entre autres conséquences des sanctions économiques imposées à la Russie par l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Je suis arrivé le 2 avril et je suis resté cinq jours à Moscou. Durant mon séjour dans cette ville, je n'ai vu aucun signe de déclin économique. C'était tout le contraire. Les rayons des magasins étaient remplis. Des voitures circulaient dans les rues. Il y avait tant de voitures, tant de circulation que j'avais l'impression d'être sur la Long Island Expressway à l'heure de pointe. C'est dire s'il y avait du monde. Les bars étaient remplis ; les restaurants aussi. Les bars étaient pleins à craquer. Je me suis dit : « Je ne vois rien ici, alors je vais me rendre dans le Donbass ».

J'ai rejoint deux journalistes français et un journaliste russe, qui était aussi traducteur, et nous sommes partis pour le Donbass. Mais avant de partir, j'ai dû suivre un cours intensif d'une journée sur les gestes de premiers secours. Et c'était très effrayant parce que la première chose qu'on vous apprend, c'est de faire attention lorsque vous arrivez dans le Donbass, à Marioupol ou à Donetsk à ne pas marcher dans l'herbe. Il ne faut pas marcher dans l'herbe, car celle-ci est truffée de mines « Lepestok » (pétales) ou « papillons », qui sont totalement interdites. J'avais lu avant ma visite que plusieurs personnes avaient été mutilées, y compris des enfants ; qu'un jeune de 15 ans avait été tué. C'était donc la première chose – les mines « Lepestok ». J'avais bien compris qu'il ne fallait pas marcher dans l'herbe. Bien entendu, j'ai marché dans l'herbe quand je suis arrivé là-bas, parce que je suis extrêmement distrait. Ils nous ont également appris comment poser un garrot si quelqu'un perdait une jambe, et où le poser au niveau du coude et du genou, afin de ne pas couper la circulation. J'ai donc dû assimiler une quantité considérable d'informations.

Ils ont ensuite commencé à parler des zones rouges, des zones vertes et des zones jaunes, ainsi que des différences entre elles, entre autres choses. Et je dois avouer que je me suis exclamé : « Je n'irai pas ; c'est beaucoup trop pour moi ; je ne vais pas y aller ». Mais j'ai dit aux gars que je parlais : « Au revoir, les gars. Disons-nous adieu » –

Le Président (*parle en anglais*) : Je me permets d'interrompre cette déclaration un court instant. Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole pour une motion d'ordre.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je crois que nous avons été invités à la présente séance pour discuter de l'afflux d'armes occidentales en Ukraine. Je me demande si nous ne pourrions pas nous concentrer sur ce point plutôt que sur ces anecdotes. Nous remercions l'intervenant, mais nous manquons un peu de temps.

Le Président (*parle en anglais*) : Veuillez poursuivre, Monsieur, et je vous saurais gré de bien vouloir conclure votre exposé.

M. Credico (*parle en anglais*) : Très bien, je m'exécute. Je peux dire que je me suis rendu dans le Donbass. J'ai pris le train jusqu'à Rostov, puis un véhicule blindé jusqu'à Marioupol, à Donetsk. Je suis arrivé sur place, et j'en viens maintenant à ce que j'ai vu lorsque j'étais là-bas.

Le tout premier jour de mon passage à Donetsk, qu'ai-je vu ? J'ai été témoin du bombardement d'une université par un missile HIMARS fabriqué par la société américaine Lockheed Martin. Voilà ce qui s'est passé le premier jour de mon séjour, et cela s'est reproduit tout au long de la semaine. C'est leur mode opératoire. Ils frappent l'université, puis le personnel des services médicaux d'urgence arrive sur les lieux pour soigner les blessés et évacuer les morts. Et 20 minutes plus tard, le même endroit est à nouveau bombardé afin d'infliger un maximum de traumatismes aux personnes qui étaient là pour apporter leur aide. Cela s'est produit le tout premier jour.

Le deuxième jour, se tenait un marché en plein air, semblable à ceux que nous connaissons ici. Les mêmes missiles HIMARS ont frappé un marché en plein air, comme celui qui se tient à Union Square, à deux pas d'ici. C'était le genre de marché où les femmes disposaient des fleurs pour le dimanche de Pâques à venir à l'église orthodoxe russe. Ils l'ont bombardé. Et 20 minutes plus tard, j'étais sur place ; j'ai relaté l'événement – j'ai vu le missile HIMARS s'écraser sur le marché et à l'arrière de celui-ci. Je m'y suis rendu quelques heures plus tard, mais ils avaient frappé une cible civile avec des missiles américains – des missiles HIMARS. C'est ce qu'ils ont fait.

J'ai discuté avec les femmes présentes à l'avant du marché avec leurs fleurs. Il s'agissait de femmes âgées. De nombreuses personnes ont été tuées. Et je leur ai demandé : « Comment faites-vous ? ». Elles étaient en train de remettre les fleurs en place. « Comment diable parvenez-vous à faire cela ? ». Et elles m'ont répondu : « C'est notre terre. Je reste ici ; vous pouvez me tuer ». Et tout le monde a dit la même chose :

« Ils n'ont que faire de nous. Ils frappent des cibles civiles pour répandre la terreur et nous faire fuir afin de s'emparer de nos terres et de nos ressources. Ils ne se soucient absolument pas de nous. »

Et cela s'est produit tout au long de mon séjour, y compris le jour de mon retour à New York, le dimanche de Pâques à 5 h 30 du matin. Ils ont fait la même chose. À 8 ou 9 kilomètres d'où je me trouvais, les forces ukrainiennes ont bombardé une église orthodoxe russe – la plus grande de la région – à 5 h 30 du matin, tuant quelques fidèles matinaux. Puis, 30 ou 40 minutes plus tard, ils ont recommencé, tuant d'autres personnes.

Voilà ce que nous faisons avec les missiles HIMARS. C'est l'une des raisons pour lesquelles je m'oppose à cette pratique et à son accélération. Que voulez-vous ensuite, des missiles tactiques à longue portée ? Les missiles HIMARS font déjà suffisamment de dégâts. Ils visaient des civils, voilà tout. Moi, j'ai eu peur. Et eux sont restés.

Je me suis ensuite rendu à Marioupol. Là-bas, j'ai pu voir tous les dommages causés. On se serait cru à Dresde. J'ai descendu la rue Nicholas, qui était entièrement rasée, y compris un bâtiment qui avait été bombardé par les fanatiques d'Azov, ou les militants d'Azov. Ils ont bombardé un immeuble de 200 appartements. De là, j'ai marché à travers les décombres et j'ai trouvé ce petit endroit, une petite oasis – ce petit café de fortune tenu par deux adolescentes. J'ai fait la connaissance de l'une d'entre elles, qui se prénomme Valery. Plusieurs de ses proches et amis ont été tués lors de la libération de Marioupol et même avant par les forces d'Azov, qui ont fait preuve d'une grande brutalité tout au long de cette période. Mais elles, elles restent sur place. Elles reconstruisent. Elles ne comptent aller nulle part. Elles se sont retrouvées à l'aciérie Azovstal, alors que les troupes du bataillon Azov tiraient des missiles sans discernement sur des zones peuplées de civils.

Soit dit en passant, sur le chemin de Marioupol, tandis que nous roulions à 145 km/h aux côtés de ce chauffeur russe dans son véhicule blindé, des mines

« Lepestok » se trouvaient de chaque côté de la route. Elles n'avaient pas encore été désamorçées, mais il y en avait partout. Il est indéniable qu'elles visent les civils dans le Donbass. Voilà ce que j'ai vu. J'en ai vu beaucoup plus lorsque j'étais sur place.

Et puis, l'autre jour, j'ai vu le Président Biden à la télévision, visiblement venu parler des attaques en Israël et du génocide qui se déroule à Gaza. C'était, soi-disant, la raison de sa présence, mais il n'a consacré à ce sujet qu'une trentaine de secondes. Il s'est plutôt servi de ce moment pour inciter le peuple américain à donner plus d'argent pour envoyer plus d'armes à l'Ukraine, afin qu'ils puissent tuer plus de civils, comme ils l'ont fait à Donetsk et à Marioupol. Il a profité de cette situation en disant que cela permettrait de créer des emplois. Mais quels emplois vont être créés avec tout l'argent qu'ils nous demandent de leur donner ? De quel type d'emploi parlons-nous ? Il a dit qu'ils allaient créer beaucoup d'emplois. Quel genre d'emplois ? Quel genre de produits va-t-on fabriquer, des grille-pains ? Quel est l'intérêt pour nous ? Est-ce que ça nous donne des incubateurs ? Des chaussures de sport ? Des réchauds de camping, des climatiseurs ou des téléviseurs ? Aucun produit ne profite en fait à la population américaine. Je me suis demandé comment il pouvait exploiter la tragédie de Gaza pour réclamer à tout va plus d'armes pour l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : D'après mon horloge, votre intervention dure depuis environ 17 minutes, M. Credico. Je vous demande de bien vouloir conclure votre exposé en une minute.

M. Credico (*parle en anglais*) : En somme, je demande instamment que l'on mette un terme à cette situation. Nous devons sceller la fin de cette marche folle avant que cette marche folle ne scelle notre fin.

Qu'il me soit permis de conclure en citant le Président brésilien Lula da Silva, qui a récemment déclaré que les États-Unis devaient arrêter de promouvoir la guerre et commencer à parler de paix. Il a raison, et la plupart des pays du monde sont du même avis. La seule façon d'y parvenir, c'est de mettre fin aux livraisons d'armes à l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Credico de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Adedeji Ebo, Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son exposé. Nous remercions tout particulièrement le représentant de la société civile américaine, M. Randy Credico, qui nous a

fait part non seulement des questions que beaucoup d'Américains veulent poser à leurs dirigeants dans le contexte de la crise ukrainienne, mais aussi de ses impressions sur son voyage au Donbass et ses rencontres avec les habitants de cette région. Je tiens à m'excuser auprès de lui pour le comportement de notre collègue britannique. Je sais que nos collègues occidentaux trouvent très désagréable d'avoir à entendre les récits des personnes qui se sont vraiment rendues au Donbass, sur les lieux qui ont été bombardés par l'armée ukrainienne, mais il a dit des choses très importantes et nous l'en remercions. Il a aussi indiqué qu'il avait failli être touché par des tirs à Donetsk. Je peux maintenant montrer au Conseil le danger qui le guettait.

J'ai actuellement dans les mains les fragments de plusieurs projectiles, dont l'un a été récupéré sur le site d'une frappe balistique du système de roquettes à lancement multiple appelé système de roquettes d'artillerie à haute mobilité (HIMARS), frappe qui a visé l'administration de la région de Kherson le 16 septembre 2022. Le bâtiment touché accueillait alors une réunion des responsables des municipalités de la région. Trois personnes sont mortes et un grand nombre de personnes présentes ont subi des blessures et des traumatismes. Le deuxième fragment provient du site d'un bombardement effectué le 22 juin par des missiles Storm Shadow franco-britanniques. On peut clairement y lire l'inscription « Made in France ». Cette frappe visait un pont routier dans le village de Chongar, lequel relie la péninsule du même nom à la République de Crimée, et qui est donc crucial pour l'approvisionnement en denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Le troisième fragment que je tiens, provenant de nouveau d'un HIMARS, a été localisé après le bombardement des districts de Voroshilovsky et Kuibyshev, à Donetsk, le 31 juillet, qui a fait un mort et 11 blessés parmi les civils. Le quatrième fragment, enfin, provient du même type de munitions américaines, utilisées lors du bombardement de Makeevka le 4 juillet. Cette attaque a fait un mort et 68 blessés graves, dont trois enfants.

J'aimerais que les membres du Conseil regardent ces fragments et les imaginent tomber du ciel à toute vitesse. J'invite nos collègues britanniques à les regarder, eux qui préfèrent éviter qu'on en parle. Dit autrement, ce que je viens de montrer au Conseil est la preuve matérielle que les armes livrées par l'Occident sont utilisées activement par les Ukrainiens pour attaquer les infrastructures civiles. Les livraisons d'armes occidentales au régime de Kiev se poursuivent. La semaine dernière, le régime de Zelenskyy a une nouvelle fois prouvé au monde entier qu'il violait délibérément le droit international humanitaire en prenant pour cible des infrastructures utilisées par des

organismes humanitaires. Dans la région de Kherson, les forces armées ukrainiennes ont utilisé des lance-roquettes multiples américains, les M-142 HIMARS, pour mener des frappes ciblées sur une clinique ambulatoire dans la petite ville de Novaya Mayachka, et sur l'hôpital régional central de la ville d'Alyoshky, ce qui a détruit huit ambulances. De quoi s'agit-il sinon d'une tentative de priver la population de l'accès aux soins médicaux d'urgence ? Suivant le plan punitif de Kiev, les malades et les blessés devraient rester où ils sont et se vider de leur sang, sans avoir la moindre chance d'être secourus.

Comme nous le savons tous, les premières frappes des forces ukrainiennes sur les hôpitaux remontent à 2014. Pourtant, pendant toutes ces années, le monde occidental prétendument civilisé a feint de vivre dans une réalité parallèle dans laquelle ces infrastructures se seraient bombardées elles-mêmes. Le pilonnage des quartiers paisibles de Donetsk s'est intensifié. Le 23 octobre, un lance-roquettes multiples Grad a été utilisé par les forces armées ukrainiennes pour cibler une mosquée à Donetsk qui avait été construite avec la participation du mufti d'Istanbul. Le 21 octobre, les néonazis ont pilonné les districts de Budyonovsky et de Kalininsky en utilisant des obus à fragmentation et des armes à sous-munitions. Quatre civils ont été blessés et 23 bâtiments résidentiels privés ont été endommagés. Un missile tiré d'un lance-roquettes multiples M-142 HIMARS a d'ailleurs été découvert intact dans un quartier d'habitat de la ville.

Tout cela est une conséquence tragique de la fourniture massive à l'Ukraine d'armes létales produites par les pays de l'OTAN, ce que le Président Biden a qualifié d'investissement judicieux, qui bénéficiera aux générations futures. Afin de rendre cet investissement plus rentable, les autorités des États-Unis ont confirmé le 17 octobre, voilà seulement 10 jours, qu'ils avaient secrètement livrés à l'Ukraine des missiles tactiques à longue portée (ATACMS). Ces missiles ont été utilisés le jour même afin d'attaquer les aérodromes de Berdiansk et de Lougansk. J'appelle l'attention du Conseil sur le fait que les missiles ATACMS font partie de la catégorie des missiles à longue portée et ont un rayon de frappe de 300 kilomètres. Ils sont en outre équipés d'armes à sous-munitions contenant des ogives à fragmentation, ce qui les rend particulièrement dangereux pour les civils. Cette situation attire même l'attention d'experts occidentaux, notamment celle d'un membre de la Coalition contre les armes à sous-munitions des États-Unis, Titus Peachey, qui a récemment publié un article dans le magazine en ligne *Responsible Statecraft*.

Washington s'oriente donc sciemment vers une escalade du conflit et une montée des enjeux. Nous avons dit à maintes reprises que les Américains et leurs alliés

n'ont pas besoin de la paix en Ukraine : pour eux, le régime de Kiev n'est qu'un outil pour affaiblir la Russie. Il y a quelques jours, dans une interview au *Berliner Zeitung*, l'ancien Chancelier allemand Gerhard Schröder a déclaré qu'en mars 2022, c'était Washington qui avait interdit à Kiev de conduire des pourparlers de paix avec la Russie. Cela a également été confirmé par l'ancien Premier Ministre israélien Naftali Bennett, qui a pointé du doigt les États-Unis, l'Allemagne et la France parmi les responsables de l'échec de ces négociations. Selon la publication en ligne *The National Interest*, l'Ukraine a eu trois occasions de résoudre le conflit à des conditions favorables, mais Washington a empêché le dialogue à chaque fois.

Les guerres ont toujours été un investissement judicieux pour les États-Unis, comme le dit le Président Biden, parce qu'elles n'ont pas eu lieu sur leur territoire et qu'elles leur ont permis de renforcer leur puissance économique. Le prix que les autres doivent payer, notamment sur le plan humain et humanitaire, n'a jamais gêné les Américains. Mais il ne faut pas s'en étonner quand on sait qu'en 2014, déjà, les États-Unis et leurs alliés donnaient carte blanche à leurs protégés ukrainiens, les autorisant à commettre tous les crimes. Nous savons désormais avec certitude comment Washington a soigneusement mis en œuvre son projet anti-Russie en Ukraine. Et il est à présent évident que Washington a directement aidé les Ukrainiens à se livrer à des activités criminelles. Visiblement, tous les masques sont tombés. Nous parlons là d'une assistance directe à l'Ukraine dans la commission d'attaques terroristes sur le territoire de notre pays, comme l'a longuement expliqué en début de semaine *The Washington Post*, auquel M. Credico a fait référence. Cet article fournit de nouvelles informations sur les meurtres de la journaliste Darya Dugina et du blogueur Vladlen Tatarky, qui ont été perpétrés en utilisant des méthodes clairement terroristes, à l'aide d'engins explosifs. Washington et Londres sont également directement impliqués dans le bombardement du pont de Crimée, qui a fait sept morts. En outre, ils ont aidé le régime de Zelenskyy à mener des attaques de drones contre des villes russes, y compris des tentatives d'attentat contre le Kremlin. Comme l'ont démontré des journalistes américains, les services de renseignement ukrainiens ont pu commettre tous ces actes grâce à l'étroite coopération des services de sécurité ukrainiens et de la Direction générale du renseignement de l'Ukraine avec la Central Intelligence Agency (CIA) des États-Unis et le MI6 britannique.

En outre, selon les informations disponibles, la Direction générale du renseignement elle-même serait essentiellement une créature des États-Unis. Dans un entretien

accordé au *Washington Post*, un responsable anonyme des services de renseignement américains a admis que :

« Nous avons estimé que la Direction générale du renseignement était une organisation plus petite et plus souple, sur laquelle nous pouvions exercer plus d'influence. La Direction générale du renseignement était notre bébé. Nous leur avons donné tous les équipements et la formation les plus récents ».

Selon des journalistes américains, des experts de la CIA auraient formé des membres des services de sécurité ukrainiens à opérer dans l'ombre au sein de groupes clandestins. Alors qu'au départ, ils effectuaient principalement des missions de reconnaissance, ils sont ensuite passés aux assassinats. Il est clair que les superviseurs américains ne se sont pas contentés de donner à leurs subordonnés un permis de tuer, comme dans une célèbre saga d'espionnage, ils leur ont aussi appris à s'en servir. Il convient ici de rappeler les fanfaronnades de Kyrylo Budanov, l'actuel Chef de la Direction générale du renseignement. En réponse aux questions directes de journalistes sur sa participation à des attaques terroristes, il a déclaré que les services de renseignement ukrainiens « aiment l'action directe et n'ont pas peur de l'utiliser contre quiconque, partout dans le monde ». De toute évidence, rien de tout cela ne semble déranger les parrains occidentaux du régime de Kiev, vu que dans leur frénésie antirusse, ils sont prêts à fermer les yeux sur le fait que leurs sous-fifres, qui s'inspirent de Daech, commettent des actes terroristes contre des civils. Il n'est donc pas surprenant que, dans la liste toujours plus longue des armes fournies à l'Ukraine, on trouve de plus en plus de canons à longue portée et de systèmes de missiles, que les forces armées ukrainiennes utilisent sans hésiter pour attaquer les civils. J'en ai déjà présenté les preuves matérielles au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises une autre raison importante, outre le désir de saigner la Russie à blanc, qui explique pourquoi les États-Unis et leurs alliés s'empressent d'augmenter leurs livraisons de fournitures militaires à l'Ukraine et à d'autres pays. Cette raison est tout simplement l'appât du gain. Le Pentagone et l'OTAN ont déclaré la semaine dernière que les fabricants d'armes avaient augmenté le prix des obus de 155 millimètres, les munitions dont Kiev a le plus besoin, de 2 000 à 8 000 euros par unité. Les fabricants d'armes américains ont ainsi augmenté leurs bénéfices de 450 %, sans que Kiev puisse y faire quoi que ce soit. Toutefois, un seul obus coûte aujourd'hui à l'Ukraine autant que le salaire mensuel moyen de 20 Ukrainiens, selon les statistiques officielles. Pour la majorité des personnes, la guerre est synonyme de deuil et de misère, mais pour Washington, c'est la routine.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que, selon le site Politico, la Maison Blanche tente de modifier les arguments utilisés pour convaincre les législateurs d'approuver un nouveau programme d'aide pour l'Ukraine. L'argument principal est désormais que l'assistance fournie sera la clef de la croissance économique aux États-Unis et permettra de créer des emplois et de renforcer la base industrielle. On ne peut pas faire plus cynique.

Les personnes qui entraînent les soldats ukrainiens à tuer, et semblent le faire de manière très professionnelle, prospèrent également. Le tireur qui a tué au moins 20 personnes et en a blessé 60 autres mercredi à Lewiston, dans le Maine, aux États-Unis, s'est avéré être un formateur spécialisé dans le maniement des armes à feu et habilité à porter une arme. Des journalistes américains ont découvert sur ses comptes de médias sociaux qu'il avait écrit être « fier de former des défenseurs de la liberté dans le monde entier, y compris en Ukraine ». Si ce sont des personnes comme lui qui forment les Ukrainiens, il ne faut pas s'étonner des atrocités qu'ils commettent contre des civils après avoir reçu cette « formation ».

Dans le même temps, les élites occidentales, qui renforcent activement leur coopération avec le régime de Kiev et investissent d'énormes sommes d'argent à cette fin, continuent de fermer les yeux sur le niveau colossal de corruption en Ukraine et sur l'incapacité de Kiev de contrôler les arsenaux mis à sa disposition. Il y a deux semaines (voir S/PV.9436), nous avons informé le Conseil de la découverte, près de la frontière israélienne, de munitions portant la marque d'une unité des forces armées ukrainiennes cantonnée dans la ville de Moukatchevo, dans la région de Transcarpathie, à la suite de laquelle les services de sécurité ukrainiens ont effectué des perquisitions et procédé à une série d'arrestations. Des informations récentes indiquent que 15 à 20 % de tous les produits militaires reçus par Kiev se retrouvent sur les marchés gris et noirs dans les deux semaines qui suivent. Dès que les livraisons d'armes occidentales commencent, certains articles apparaissent sur le dark Web, qui est pratiquement un domaine public. Les médias ont diffusé de nombreux témoignages sur la vente d'armes et d'explosifs sur Internet, notamment des charges d'explosif PLA-NP, dont le prix commence à 800 dollars. Les organisateurs de ces ventes offrent un service complet, y compris la livraison sur l'ensemble du territoire ukrainien. Les structures intermédiaires, y compris en Europe, organisent des livraisons via la République de Moldova et les Balkans vers les principaux consommateurs, des groupes terroristes et antigouvernementaux au Moyen-Orient, en Afrique centrale et dans d'autres régions du monde.

À cet égard, je me réfère au témoignage largement diffusé d'un garde-frontière ukrainien ayant fait défection pour rejoindre la Russie, qui a décrit en détail aux journalistes comment l'aide humanitaire fournie à Kiev est simplement vendue en Ukraine et au-delà sous le regard attentif et la supervision de responsables locaux. Comme nous nous en souvenons tous, lors du seizième sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Commission du bassin du lac Tchad, qui s'est tenu fin novembre 2022, l'ancien Président Buhari du Nigéria a indiqué que les autorités de son pays avaient découvert que des armes destinées aux forces armées ukrainiennes étaient tombées entre les mains d'extrémistes.

La corruption imprègne l'ensemble de la société ukrainienne. Les médias locaux en parlent ouvertement, publiant de plus en plus d'exemples. Seuls les parrains occidentaux de Kiev ne s'en rendent pas compte ou ne veulent pas s'en rendre compte, et ce pour des raisons évidentes : la corruption est contagieuse et nécessite la complicité de toutes les personnes impliquées. Je ne serais donc pas surpris si l'on découvrait très bientôt des preuves de l'implication directe de fonctionnaires et de dirigeants politiques occidentaux dans des pratiques de corruption concernant les armes et l'aide humanitaire ukrainiennes. En fait, ces preuves existent déjà, mais elles impliquent des cercles politiques si hauts placés aux États-Unis et en Grande-Bretagne que peu de gens osent encore en parler, du moins pour l'instant.

Je voudrais souligner que la Russie dispose de tous les outils nécessaires pour défendre et protéger son territoire contre les armes à longue portée. Cependant, le simple fait que l'Occident fournisse de telles armes montre une fois de plus que les États-Unis et leurs alliés sont prêts à continuer d'alimenter la volonté du régime de Kiev de se battre jusqu'au dernier Ukrainien, ce qui ne fait que prolonger son agonie. Dans le même temps, face à la pénurie manifeste de munitions et d'autres armes que connaissent les forces armées ukrainiennes, les pays occidentaux sont prêts à tout pour fournir à leurs protégés des quantités supplémentaires. Ils collectent des armes de toutes les régions du monde, y compris dans d'autres zones de tension, et ils le font ouvertement et souvent en violation des résolutions pertinentes du Conseil.

Nous savons très bien qu'un important lot de munitions saisi par l'armée des États-Unis dans le golfe d'Oman a été transféré en Ukraine. Les Américains ont eu l'audace d'en parler ouvertement. Les personnes intéressées peuvent lire le communiqué de presse correspondant du Commandement central des États-Unis, daté du 3 octobre.

Washington justifie la légitimité de ces actions en invoquant la nécessité de respecter l'embargo international sur les armes à destination du Yémen. À cet égard, nous appelons l'attention sur le fait que, conformément à la résolution 2216 (2015), les États ne peuvent pas inspecter les cargaisons à destination du Yémen dans les eaux internationales. Dans le contexte du Yémen, il n'existe pas de régime spécial d'inspection.

En outre, nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état de l'intention du Parlement européen de remettre au régime de Kiev 146 véhicules blindés qui ont été confisqués l'année dernière par l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI). Nous avons de sérieuses questions à poser aux militaires de l'Union européenne sur les saisies elles-mêmes, mais nous les laisserons de côté pour l'instant. Ce qui importe, c'est que, si elle était mise en œuvre, cette mesure serait en contradiction directe avec les résolutions pertinentes du Conseil, y compris la résolution 2292 (2016), qui énonce clairement les moyens autorisés pour l'élimination des armes confisquées. Leur transfert à un tiers n'est autorisé qu'à des fins de destruction et ne doit pas avoir pour objet leur utilisation ultérieure. Nous pensons que ces tendances méritent une analyse et un débat approfondis au sein du Conseil.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il est déjà évident que l'aventure de l'Occident en Ukraine entrera dans l'histoire de la même manière que ses aventures en Afghanistan, en Syrie et au Viet Nam, et qu'elle sera tout aussi honteuse et peu glorieuse. Le sort peu enviable de l'Ukraine, que ses dirigeants cupides et irresponsables ont trahie, tout comme ils ont trahi son peuple, et dont ils ont piétiné les intérêts au nom des objectifs géopolitiques occidentaux, est déjà manifeste. Ils devront en répondre, même si nos collègues occidentaux font tout pour retarder l'heure fatidique en leur fournissant armes et renseignements. Nul doute non plus qu'une fois effondré le régime de Kiev, tous ceux qui prétendent aujourd'hui aider de manière désintéressée l'Ukraine, victime présumée d'une agression non provoquée, ne pourront pas rester impunis. Après tout ce que nous avons déjà appris sur le régime de Kiev, ses parrains et leurs huit années de préparation de la guerre contre le Russie, leurs arguments semblent faux et cyniques. Je veux que nos collègues occidentaux le sachent, bien que je doute qu'ils aient encore le moindre argument dans leur arsenal.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, pour son exposé. J'ai également pris note de l'intervention de M. Credico.

La Suisse réitère que l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine constitue une grave violation du droit international. En vertu de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Le lourd bilan de cette guerre sur la population civile en Ukraine est accablant. La Suisse condamne toutes les violations du droit international humanitaire et des droits humains. Toutes les parties au conflit doivent assurer la protection de la population civile et des personnes hors de combat et respecter les règles relatives à la conduite des hostilités.

La Suisse soutient et souligne la nécessité de poursuivre des efforts sérieux pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous rappelons qu'il ne peut y avoir de paix durable sans reddition de comptes. Pour parvenir à une solution pacifique, nous intimons une fois de plus à la Russie, après 20 longs mois de guerre, de désamorcer enfin la situation, de cesser toutes les opérations de combat et de retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien. La Cour internationale de Justice l'ordonne. L'Assemblée générale le demande.

Pour terminer, je réitère que les États doivent respecter leurs obligations relatives aux livraisons d'armes, notamment les résolutions pertinentes du Conseil. Dans une période où l'architecture globale de non-prolifération est déjà sous une pression énorme, celle-ci devrait être renforcée et non affaiblie. Il est donc regrettable que la Russie ait décidé de révoquer sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité a déjà maintes fois débattu de la question de la fourniture d'armes à l'Ukraine. Dans ses exposés, le Secrétariat a maintes fois souligné que l'afflux d'armes et de munitions vers les zones de conflit pouvait représenter un risque de prolifération et qu'il convenait de prendre des mesures plus strictes en matière de maîtrise des armements. La Chine aussi n'a cessé d'exprimer son inquiétude et sa préoccupation quant aux graves conséquences de cet afflux continu sur le champ de bataille. La crise ukrainienne n'est pas terminée. La situation sur le terrain reste tendue, et ses répercussions continuent de s'étendre. Une fois de plus, nous appelons toutes les parties impliquées dans la crise ukrainienne à adopter une approche responsable, à attacher de l'importance à la prévention du risque de prolifération des armes et des munitions et à tout mettre en œuvre pour l'empêcher. Il leur faut notamment veiller à ce qu'elles ne tombent pas entre les mains de terroristes et d'acteurs non

étatiques, afin d'éviter que l'instabilité et les conflits ne se propagent et que d'autres innocents meurent.

Nous engageons une nouvelle fois la communauté internationale à intensifier ses efforts pour faciliter des pourparlers de paix, promouvoir la cessation des hostilités, prévenir une intensification des affrontements, arrêter le creusement des divisions, faire cause commune pour remédier aux retombées négatives et œuvrer de concert en vue d'un règlement politique de la crise dans les meilleurs délais. La Chine se tient toujours aux côtés de tous les pays qui veulent et défendent la paix. Elle défend toujours les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et est déterminée à favoriser le règlement politique de la crise par le dialogue et la négociation. Nous maintiendrons le contact et la communication avec toutes les parties concernées pour renforcer le dialogue et les échanges, faire renaître les espoirs de paix et contribuer à un règlement politique rapide de la crise.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint Ebo de son exposé de ce jour. Ses efforts continus pour empêcher le détournement des armes sont critiques.

La dernière fois que la Fédération de Russie a demandé la tenue d'une séance du Conseil sur la question remonte à deux semaines (voir S/PV.9436). La séance d'aujourd'hui est une tentative de plus de détourner l'attention du Conseil des atteintes flagrantes que la Russie continue de porter à la paix et à la sécurité internationales en violation de la Charte des Nations Unies, dans le cadre de la guerre d'agression du Kremlin contre l'Ukraine.

La lutte contre les menaces découlant de la prolifération illicite des armes classiques est une priorité de longue date des États-Unis en matière de sécurité internationale. Toutefois, la Russie ne nous a pas réunis ici pour avoir une discussion sérieuse sur la prolifération illicite, pas plus qu'elle n'est intéressée par un débat factuel sur les conséquences dangereuses et déstabilisatrices de son invasion armée de l'Ukraine. La délégation russe décrédibilise le Conseil en demandant régulièrement la tenue de séances dans le seul but de proférer des accusations fallacieuses et mensongères au sujet de l'assistance fournie par les alliés et les partenaires à l'Ukraine au nom de son droit légitime de se défendre sur son territoire souverain.

La multiplication récente des séances de ce genre n'est pas surprenante, vu que la Fédération de Russie élargit son partenariat militaire avec la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit clairement de faire diversion. Nous condamnons la République populaire démocratique de Corée pour le matériel militaire qu'elle fournit à la Russie afin que celle-ci continue d'attaquer des

villes ukrainiennes et de tuer des civils ukrainiens. Nous rappelons d'ailleurs à la Russie que les résolutions du Conseil de sécurité interdisent à tous les États Membres de se procurer des armes ou du matériel connexe auprès de la République populaire démocratique de Corée. Toutes recettes que la République populaire démocratique de Corée tire de tels transferts peuvent être utilisées par Pyongyang pour faire avancer ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

Il ne faut pas s'y tromper : c'est l'invasion par la Russie de son voisin souverain et l'acquisition d'armes par la Russie en violation des résolutions du Conseil de sécurité qui constituent la vraie menace pour la paix et la sécurité internationales et le régime mondial de non-prolifération. Face aux agissements de Moscou qui contreviennent aux obligations énoncées de longue date dans les résolutions du Conseil, nous continuerons de travailler sur le plan national et avec le Conseil pour identifier, dénoncer et contrer les tentatives de la Russie d'acquérir des armes en violation des résolutions du Conseil. Nous appelons la Russie à s'engager de nouveau en faveur du maintien de la paix et de la sécurité et à retirer immédiatement ses forces du territoire souverain de l'Ukraine, conformément à ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé instructif, et M. Credico des vues dont il a fait part.

Nous réaffirmons la position de longue date de Malte concernant les risques que le flux incontrôlé d'armes fait peser sur la paix régionale et internationale. En demandant la tenue d'une nouvelle séance sur la question, la Fédération de Russie continue de déformer cyniquement les faits. Par ailleurs, cette séance est convoquée alors que la Fédération de Russie a décidé de retirer sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette décision sape les efforts déployés à l'échelle internationale en faveur de la non-prolifération et du désarmement et fragilise l'architecture de sécurité internationale.

Malte maintient fermement sa position selon laquelle la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues doivent être préservées. L'Ukraine a le droit de se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. À aucun moment l'Ukraine n'a commis d'attaque contre la Russie, ni même menacé d'en commettre.

Par son agression, la Russie continue de se rendre coupable de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les milliers de blessés et de tués résultent principalement de

l'emploi d'armes explosives à large rayon d'impact et de drones armés. La récente attaque au missile perpétrée par la Russie contre des civils, dans la frappe qui a touché le centre de tri postal de l'entreprise Nova Poshta, est le dernier fait choquant en date d'une longue suite d'atrocités. Les responsables devront en répondre. De plus, nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire sur le terrain. Nous insistons une fois encore sur l'obligation des parties de protéger les civils et les biens de caractère civil et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour terminer, la série de pourparlers organisée cette semaine à Malte entre les conseillers à la sécurité nationale dans le cadre de la formule de paix représente l'appui le plus concret que nous puissions apporter pour que l'Ukraine reste sous les projecteurs de la communauté internationale jusqu'à l'obtention d'une paix juste, globale et durable. Nous exhortons une fois de plus la Russie à mettre fin à ses hostilités et à retirer ses forces militaires, son matériel et ses hommes de main de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé fort utile.

La Russie souhaite aborder la question de la prolifération des armes. Par une heureuse coïncidence, le Royaume-Uni souhaite également aborder la question de la prolifération des armes, mais c'est peut-être la seule chose sur laquelle nous sommes d'accord aujourd'hui. La Russie a passé les deux dernières décennies à bafouer ses obligations en matière de maîtrise des armements et de désarmement. Ses efforts systématiques pour saper ce dispositif n'ont fait que s'accélérer depuis son invasion de l'Ukraine. Le retrait de la Russie du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe est un pas de plus dans cette direction, de même que l'annonce du retrait de sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cela fait suite à son rejet des modifications du Document de Vienne, à son retrait du Traité « Ciel ouvert », à sa violation du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et à la suspension de sa participation au Nouveau Traité START.

Quant à la situation en Ukraine, le fait que la Russie s'approvisionne en armes auprès d'États lourdement sanctionnés tels que la Corée du Nord et l'Iran constitue une violation des résolutions du Conseil de sécurité, sape la crédibilité de celui-ci et fait peser un risque grave sur la paix et la sécurité internationales. La délégation russe a présenté aujourd'hui des fragments d'armes occidentales comme s'il s'agissait d'une grande révélation, ce qui n'est pas le cas.

Nous ne faisons pas mystère de l'aide que nous fournissons. La Russie, en revanche, ne veut toujours recevoir des armes de l'Iran et de la Corée du Nord parce qu'elle sait que c'est illégal. La Russie a détruit des écoles, des hôpitaux, des silos à grains et des installations énergétiques. Elle a déployé des missiles hypersoniques, des drones d'attaque à sens unique et un missile de croisière d'une portée de plus de 2 000 kilomètres. Elle a utilisé des mines antipersonnel classiques et des pièges improvisés, y compris en utilisant des jouets pour enfants. Les armes que le Royaume-Uni et d'autres pays ont fournies à l'Ukraine ont pour objectif d'aider l'Ukraine à défendre son territoire souverain contre l'invasion illégale de la Russie. Ce ne sont pas les armes fournies par la communauté internationale qui prolongent la guerre. En l'occurrence, le seul obstacle à la paix, c'est la Russie.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer la reconnaissance de ma délégation à M. Ebo, Haut-Représentant adjoint du Bureau des affaires de désarmement, pour son exposé instructif.

Comme le Conseil le sait bien, les conflits violents créent des conditions propices à l'accumulation d'armes et augmentent le risque de prolifération et de détournement d'armes vers des utilisateurs non autorisés, ce qui ne fait qu'exacerber d'autres situations de conflit et entraîne une détérioration des conditions de paix et de sécurité dans le monde. Les États ont donc l'obligation de respecter les mesures adoptées au niveau international en matière de non-prolifération qui visent à prévenir la dissémination d'armes en provenance des zones de conflit.

Le Ghana reste profondément préoccupé par le fait qu'aucune avancée réelle n'a été enregistrée à ce jour dans les efforts déployés en vue d'instaurer la paix en Ukraine. Même s'il y a plusieurs raisons qui font qu'il est impératif de mettre un terme à la guerre, les actions des parties continuent de s'inscrire largement dans une logique militaire. Dans ce conflit comme dans tous les autres conflits violents, nous sommes fermement convaincus qu'il est impossible de parvenir à la paix par des moyens militaires et, comme nous l'avons souvent déclaré dans cette salle, il n'y a pas d'autre solution que de gagner la paix en Ukraine. Il est essentiel de parvenir à une cessation des hostilités et de tourner une nouvelle page pour rétablir la paix, ce qui doit demeurer une priorité au niveau international. Nous continuons donc à exhorter les membres du Conseil, avec l'appui de la communauté internationale, à intensifier leurs efforts diplomatiques en vue de mettre fin à la guerre et d'ouvrir des canaux de dialogue. Nous soulignons que seul un règlement fondé sur les principes du droit international et les valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies peut garantir une paix durable entre ces deux pays voisins. Nous réaffirmons le soutien

indéfectible du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale, ainsi qu'au droit de légitime défense consacré par la Charte.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour renouveler notre appel à la cessation des hostilités et à la désescalade, et pour exhorter la Fédération de Russie à retirer immédiatement et sans conditions ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie de son exposé M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, ainsi que M. Randy Credico de son point de vue sur la question.

Notre position sur la question à l'examen est bien connue et n'a pas changé depuis la séance précédente sur le sujet (voir S/PV.9436). Nous réaffirmons donc que la fourniture d'armes et de munitions aux parties belligérantes dans le cadre du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, comme dans toute autre situation de conflit armé, suscite de vives inquiétudes quant au risque d'escalade et de prolifération. Nous avons également appelé à plusieurs reprises les parties à respecter leurs obligations en matière de protection des civils et à veiller au respect de l'ensemble du droit international applicable, notamment le droit international humanitaire. Nous avons fait part de nos préoccupations concernant le non-respect des garanties visant à prévenir l'emploi d'armes explosives dans des zones peuplées, qui comporte un risque élevé d'impact aveugle contre des civils et de perturbation des services essentiels. Alors que les hostilités militaires s'éternisent sans perspective claire de règlement, nous constatons que les parties au conflit tiennent de moins en moins compte des normes établies régissant la guerre et des lignes rouges qu'elles respectaient auparavant. Nous craignons également que les belligérants ne se rapprochent du seuil redouté où ils demanderont à leurs alliés respectifs de se joindre au conflit. Nous appelons de nouveau les parties au conflit à respecter scrupuleusement les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite de leurs opérations militaires.

Il est regrettable que le conflit entre l'Ukraine et la Russie ait été une source de division et d'indécision au sein du Conseil de sécurité. À cause de ce conflit, des ressources essentielles ont été détournées et le Conseil n'a pas pu prendre les mesures urgentes qui s'imposaient dans le cadre d'autres conflits. Ce conflit a par ailleurs plongé le Conseil dans une nouvelle normalité polarisée, rendant le consensus plus difficile à atteindre que jamais et entravant les efforts déployés par les membres pour qu'il soit en mesure de s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la

sécurité internationales. Le refus de dialoguer et d'œuvrer à une désescalade s'agissant de la guerre en Ukraine a de graves conséquences sur la capacité du Conseil à faire face aux graves catastrophes humanitaires, au terrorisme et aux prises d'otages dans d'autres régions qui risquent dangereusement de s'embraser à nouveau.

Pour terminer, les bienfaits de la paix se faisant de plus en plus rares à notre époque, le Mozambique appelle une nouvelle fois toutes les parties à traiter leurs préoccupations et leurs intérêts en matière de sécurité par des moyens pacifiques et à faire taire immédiatement les armes. À cet égard, une réelle confiance et un respect mutuel entre les États Membres, ainsi que le respect du droit international, sont les seuls moyens durables d'instaurer une paix et une sécurité pérennes dans le monde, en général, et en Ukraine, en particulier, dans le cadre d'un engagement en faveur d'un dialogue constructif et dynamique.

M. Dautlari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Une fois de plus, au lieu d'agir avec objectivité et réalisme, la Russie préfère continuer à utiliser de manière abusive cette enceinte à des fins de propagande. Alors que le Kremlin cherche à s'approvisionner en armes auprès de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, il tente de détourner l'attention du Conseil en évoquant de prétendues livraisons d'armes occidentales. La Russie a commis une agression militaire non provoquée contre l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. À cause de cette agression, la communauté internationale aide l'Ukraine dans sa lutte pour défendre son pays, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Il y a quelques jours, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a soumis à l'Assemblée générale un rapport (A/78/540) contenant de nouveaux éléments de preuve qui indiquent que les autorités russes ont commis des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire et d'autres crimes y relatifs en Ukraine. La Russie aurait dû demander qu'une séance du Conseil de sécurité soit convoquée aujourd'hui pour cette raison. Dans ce contexte, avec nos collègues britanniques et américains, nous allons organiser aujourd'hui une réunion selon la formule Arria au cours de laquelle les conclusions de ce rapport seront présentées. Nous sommes impatients d'entendre des faits réels et non de la propagande.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous avons écouté attentivement les exposés des intervenants de cet après-midi.

Nous partageons les préoccupations du Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, notamment en ce qui concerne les risques posés par l'afflux d'armes et de munitions. Nous appuyons ses recommandations, en particulier s'agissant des mesures nécessaires pour atténuer ces risques. Nous soulignons qu'il convient de renforcer, par exemple, les normes de marquage, d'enregistrement et de traçabilité des armes et des munitions, et de mettre en œuvre toute mesure visant à prévenir le détournement d'armes, ainsi que la propagation et l'escalade du conflit. L'Équateur continue de s'opposer à la violence armée, à la militarisation et à la course aux armements et reconnaît le droit de légitime défense. Nous continuerons d'insister sur la nécessité de donner la priorité à la protection des civils et à l'objectif de stabilité mondiale par rapport à toute autre logique industrielle, de production ou de distribution. La livraison de matériel et de systèmes de défense doit contribuer à la protection des infrastructures civiles et de la population. Toute livraison d'armes ou de munitions doit être soumise à des garanties de respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution au moment de leur utilisation.

Enfin, une fois de plus, nous exhortons la Fédération de Russie à mettre fin à l'occupation pour faciliter la conclusion d'un accord de cessez-le-feu qui permettra d'avancer vers une paix juste et durable.

M. Hamamoto (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, et l'autre intervenant de leurs exposés.

Le Japon tient à rappeler que le Conseil de sécurité a examiné cette question il y a deux semaines (voir S/PV.9436). Une fois de plus, nous voudrions faire part de notre point de vue.

Aucun soutien ne doit être apporté à un État qui viole le droit international et la Charte des Nations Unies. Il serait particulièrement inacceptable qu'un soutien soit apporté en violation des résolutions en vigueur du Conseil de sécurité. Tous les États Membres doivent s'abstenir d'appuyer directement ou indirectement l'agression de la Russie. À cet égard, les transferts d'armes de la Corée du Nord à la Russie, qui constituent une violation directe des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, sont absolument inacceptables. Non seulement ces transferts exacerbent la situation en Ukraine, mais ils porteraient également atteinte au régime de non-prolifération, auquel nous sommes toutes et tous attachés. Nous les exhortons à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à cesser immédiatement toutes les activités qui les violent.

Il y a deux jours (voir S/PV.9453), des projets de résolution ont été soumis au Conseil de sécurité (S/2023/792 et S/2023/795) pour condamner la violence contre les civils et appeler au respect des obligations découlant du droit international humanitaire. Tel doit être notre objectif en ce qui concerne la guerre d'agression contre l'Ukraine. Je rappelle que cette guerre a été lancée par la Russie. Si la Russie est réellement préoccupée par les risques posés par l'afflux d'armes, elle devrait immédiatement mettre fin à la guerre qu'elle a déclenchée.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Ebo pour son exposé.

Pour la deuxième fois en l'espace de deux semaines, la Russie demande une réunion du Conseil, afin d'accuser les livraisons d'armes à l'Ukraine d'être responsables de la guerre dans ce pays. Une nouvelle réunion sur ce sujet ne réussira pas plus que les précédentes à faire accepter une telle réécriture de l'histoire. Pas plus que les précédentes, elle ne fera oublier la responsabilité de la Russie dans le déclenchement de ce conflit. Pas plus que les précédentes, elle ne détournera l'attention des frappes conduites chaque jour par la Russie contre les infrastructures civiles ukrainiennes, en violation du droit international humanitaire.

La Russie a pris l'initiative de ce conflit en agressant l'Ukraine, au mépris des principes de la Charte des Nations Unies. Dès le 16 mars 2022, la Cour internationale de Justice a enjoint la Russie de cesser son offensive sur le territoire ukrainien et a demandé à l'armée russe de retourner en Russie. À de multiples reprises, l'Assemblée générale a demandé, à une écrasante majorité, de mettre un terme à cette guerre d'agression et elle a exigé que la Russie retire ses troupes du territoire ukrainien. Cependant, celle-ci persiste depuis plus de 20 mois dans une guerre contraire au droit international, destructrice pour les populations civiles et déstabilisatrice pour la sécurité alimentaire du monde entier. Elle poursuit cette agression au moyen d'armes dont certaines sont acquises auprès de l'Iran et de la Corée du nord, en violation flagrante de résolutions que le Conseil a adoptées à l'unanimité.

Face à cette agression illégale, l'Ukraine dispose, en vertu de l'Article 51 de la Charte, du droit de se défendre. La France, avec ses partenaires, a choisi d'apporter à l'Ukraine un soutien militaire pour l'aider à exercer ce droit. Nous nous sommes engagés à fournir à l'Ukraine des matériels afin de lui permettre de défendre son intégrité territoriale, sa souveraineté et son indépendance. Nous soutenons l'Ukraine dans son droit à la légitime défense, avec pour objectif d'aboutir à l'établissement, dans ce pays, d'une paix juste et durable. Celle-ci ne pourra se fonder que sur les principes de la Charte.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, pour son exposé. J'ai écouté avec attention les remarques de M. Randy Credico.

Voilà 671 jours que la guerre sévit en Ukraine sans discontinuer et que le Conseil se réunit de façon régulière, sans qu'il parvienne à ouvrir une voie de sortie à ce conflit. Les attaques – au sol, en mer ou aériennes, par missiles ou par drones – se poursuivent chaque jour, faisant toujours plus de victimes civiles et détruisant les infrastructures civiles, les installations civiles essentielles, telles que les réseaux de gaz et d'électricité, ou même les installations agricoles. Les appels incessants de tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, appellent à l'arrêt des combats et surtout au respect du droit humanitaire restent sans suite. Au lieu de cela, ce sont des signaux d'une intensification des combats et d'une radicalisation des positions qui continuent de nous parvenir. Avec l'arrêt de l'accord sur l'exportation des céréales par la mer Noire, c'est aussi l'espoir d'un canal de discussion ouvert qui s'est éteint, éloignant avec lui l'horizon d'un déploiement de la diplomatie vers une solution politique.

Mon pays est alarmé par le climat sécuritaire internationale extrêmement tendu dans lequel le monde est plongé aujourd'hui. Des conflits naissent ou resurgissent sans que les mécanismes prévus par la Charte des Nations Unies, notamment au Chapitre VI, ne soient mis en branle pour essayer de les éteindre. Le recours à la force militaire continue de toute évidence de prendre le pas sur le règlement pacifique des différends, remettant en question la pertinence même des instruments et mécanismes internationaux censés garantir la paix et la sécurité internationales. Il est pourtant fondamental que nous puissions jouer notre rôle et prendre nos responsabilités en tant qu'États membres du Conseil de sécurité pour nous réconcilier avec la vocation du Conseil qui est, nous le rappelons, le Conseil de sécurité et non le Conseil de guerre. Le meilleur moyen d'infléchir la tendance actuelle à la conclusion de nouvelles alliances militaires, à la révision par certains pays de leur politique d'armement et au retour en arrière sur l'utilisation de certaines armes de destruction massive ayant des effets particulièrement inhumains, à l'exemple des armes à sous-munitions, le seul moyen de renverser cette tendance est d'arrêter la guerre.

Nous devons en tout état de cause redoubler d'efforts pour respecter les engagements internationaux de désarmement et de non-prolifération nucléaires auxquels nous avons librement consenti. Il est de notre responsabilité commune de prévenir le transfert et le détournement d'armes, de munitions ou de matières fissiles vers des acteurs non étatiques. Les attaques par armes téléguidées font de nombreux dégâts matériels et de nombreuses

victimes civiles. Leur utilisation doit être encadrée. C'est pourquoi mon pays réitère son soutien à l'appel du Secrétaire général et du Comité international de la Croix-Rouge concernant l'adoption de nouvelles règles internationales sur les systèmes d'armes autonomes. En limitant leur utilisation par l'adoption de nouvelles lignes rouges, nous contribuerons à limiter leurs conséquences humanitaires. Mon pays appelle l'ensemble des parties à renforcer les mesures de traçabilité et de contrôle des armes conventionnelles, à s'abstenir d'utiliser des armes de destruction massive, à se conformer strictement au droit international humanitaire et à respecter les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Pour conclure, mon pays appelle l'ensemble des parties, y compris les organisations internationales et sous-régionales auxquelles les belligérants sont parties, à créer les conditions permettant le dialogue et la négociation pour faire taire les armes en Ukraine et garantir la coexistence pacifique.

M. Almahmoud (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Ebo, de son exposé.

Six cents jours se sont écoulés depuis le début de la guerre en Ukraine, et la perspective d'une paix juste et durable semble plus éloignée que jamais. À l'heure actuelle, la recherche de solutions militaires est l'option privilégiée, et un accord de paix semble une possibilité lointaine. C'est dans ce contexte que nous exprimons une nouvelle fois notre soutien aux efforts visant à atténuer tout risque potentiel lié aux transferts d'armes vers l'Ukraine, la région et au-delà. Cela inclut la tâche importante de protéger les armes lors de leur transfert, de leur entreposage et de leur déploiement. Nous continuons à encourager une application prudente des différentes mesures qui ont été mises en place pour atténuer les risques imprévus qui pourraient être associés aux transferts d'armes dans ce contexte. Nous soulignons également la nécessité d'un contrôle efficace par les autorités nationales. Cela revêt une importance particulière dans les situations de conflit armé, où des risques supplémentaires peuvent être présents, et nous encourageons les autorités nationales à prendre des mesures appropriées pour contrer ces risques.

À cette fin, nous nous félicitons de tous les efforts et initiatives en cours pour renforcer le contrôle des armements en Ukraine et dans toute la région, en particulier ceux qui visent à lutter contre les risques de détournement. Une plus grande coopération, y compris le partage des informations et des meilleures pratiques, peut contribuer à réduire certains des risques. Nous saluons en particulier le travail

du Bureau des affaires de désarmement et le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects ainsi que son instrument international de traçage.

Les Émirats arabes unis restent déterminés à soutenir tous les efforts sérieux visant à instaurer une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous ne devons négliger aucune piste pour atteindre cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie M. Adedeji Ebo de son exposé et je prends note des remarques de M. Credico.

Le Brésil partage les préoccupations concernant la menace ou l'emploi d'armes et de munitions d'une létalité et d'une puissance de destruction de plus en plus grandes en Ukraine. Cette tendance, aggravée par la menace inacceptable du recours à l'option nucléaire, fait obstacle à une solution pacifique du conflit et laisse présager des souffrances encore plus grandes pour la population civile. L'ampleur des transferts d'armes et de munitions vers l'Ukraine pourrait laisser un terrible héritage aux générations actuelles et futures. Nous sommes gravement préoccupés par l'impact à long terme du déploiement de mines terrestres dans de vastes portions du territoire ukrainien, ainsi que par les risques de détournement d'armes et de munitions au profit de criminels et de groupes terroristes. Nous encourageons les parties à adopter, dans toute la mesure possible, des mesures pour prévenir un tel scénario, conformément aux instruments multilatéraux dont nous disposons. La protection des installations nucléaires civiles est cruciale. Nous renouvelons l'appel lancé aux États Membres pour qu'ils adhèrent au Traité sur le commerce des armes et défendent le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies. Nous exhortons également les parties à agir avec transparence et à s'abstenir de procéder à des transactions qui pourraient constituer des violations des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Brésil réaffirme son attachement à une solution pacifique mutuellement acceptable et reste disposé à contribuer aux efforts menant à une telle solution. L'Article 33 de la Charte des Nations Unies fournit la feuille de route pour une solution pacifique. Les négociations diplomatiques et le strict respect du droit international sont le seul moyen de garantir une paix juste et durable dans la région et partout ailleurs.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je constate que le représentant russe occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement de son exposé. En ce qui concerne son voisin, je ne peux que recommander à cet invité de se méfier de ceux qui l'ont amené aujourd'hui dans cette salle, car les Russes ont la vieille habitude de se débarrasser des agents qu'ils ont exploité au maximum de leurs capacités et dont ils n'ont plus besoin.

Nous réitérons notre condamnation de l'utilisation abusive par la Russie de la boîte à outils du Conseil de sécurité pour détourner son attention des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qu'elle a commis et continue de commettre en Ukraine. Il est tout à fait inacceptable de s'empresse de demander des séances du Conseil dans le seul but d'éclipser d'autres événements programmés et préparés par d'autres membres bien à l'avance. Quel est l'intérêt de cette discussion ? Enregistrer une fois de plus la dissonance cognitive dans les déclarations de la Russie ? Depuis février 2022, la délégation russe n'a cessé de justifier l'invasion en invoquant le droit de légitime défense et en affirmant que la décision de lancer l'opération militaire dite spéciale en Ukraine avait été prise conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Et il y a deux jours, cette même délégation, dans cette même salle (voir S/PV.9453), s'est référée sans rire à l'arrêt de la Cour internationale de Justice pour prouver que le droit de légitime défense est inapplicable dans le cas d'une puissance occupante, ce qui est exactement le cas de la Russie à l'égard de l'Ukraine. Si la Fédération de Russie veut utiliser les arrêts de la Cour pour soutenir sa position, elle doit commencer par appliquer enfin la décision concernant la Russie elle-même, en particulier l'ordonnance de la Cour du 16 mars 2022. Sinon, tout ce spectacle n'est que manipulation, hypocrisie et cynisme – un spectacle très

pathétique, étant donné que, tout en essayant de reprocher à la victime d'une agression armée de recevoir les moyens de se défendre, la Russie reçoit des drones iraniens depuis plus d'un an et est maintenant prête à s'agenouiller devant le régime nord-coréen pour quémander des armes et des munitions supplémentaires afin de poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine.

L'Ukraine continuera d'exercer son droit de légitime défense dans le strict respect de l'Article 51 de la Charte. Nous continuerons de nous battre jusqu'à ce que chaque citoyen ukrainien et chaque parcelle de notre territoire souverain soient libérés et que la Russie subisse une défaite militaire en Ukraine. À cette fin, les forces armées ukrainiennes poursuivront leurs frappes directes sur toutes les cibles militaires légitimes. Nous détruirons les aéroports avec des hélicoptères d'assaut, comme ce fut le cas le 17 octobre dans les villes occupées de Berdiansk et de Luhansk, et nous continuerons à éliminer le matériel et les soldats russes, actuellement envoyés par les généraux de Moscou comme chair à canon dans des attaques suicidaires contre la ville ukrainienne d'Avdiivka.

Mais nous ne frapperons certainement pas des réceptions funéraires, des centres postaux, des centres commerciaux ou des zones résidentielles situées à proximité de centrales nucléaires, comme l'ont fait les terroristes russes. Nous réaffirmons que la formule pour la paix de l'Ukraine existe déjà et que les éléments essentiels de la paix globale, juste et durable qu'elle promet sont conformes à la Charte, notamment les principes de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des États, à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues. Cela s'inscrit également dans la logique de la résolution ES/11-6 de l'Assemblée générale du 23 février 2023. Cela signifie que la seule solution correcte pour les soldats russes en Ukraine serait soit de se rendre, comme beaucoup l'ont déjà fait, soit de se retirer des territoires temporairement occupés de l'Ukraine, sans plus attendre. En attendant, tant qu'ils seront en Ukraine, ils resteront des cibles militaires légitimes et seront traités en conséquence.

La séance est levée à 16 h 30.